



Règles de vie dans la cour de récréation

- Coups, injures, jeux dangereux y sont interdits.
- En cas d'incident, je dois prévenir l'adulte surveillant la cour.
- Je ne peux entrer dans une classe qu'avec l'accord du maître ou de la maîtresse.
- Je ne peux aller dans le gymnase qu'avec l'accord d'un l'adulte.
- Pour pouvoir aller aux toilettes, je dois avoir pris une pince. Je n'ai pas le droit de jouer dans les toilettes.
- Billes et petites voitures doivent rouler, et non être lancées.
- Les sucettes sont interdites.
- Les ballons stockés dans le gymnase ne peuvent pas être utilisés pendant la récréation. Après toute utilisation, ils sont rangés à leur place.
- Les ballons de basket ne peuvent être utilisés que pour la pratique de ce sport.
- Seuls les ballons en mousse peuvent être utilisés pour jouer au pied
- La pratique du rugby est interdite dans la cour de récréation.
- Je n'ai pas le droit de jouer au ballon sur la terrasse, devant les classes de CE1, CE2 et CM1.
- Un ballon lancé en dehors de la cour ne peut être récupéré que par un adulte.
- Il est interdit de marcher dans les parterres, dans le potager, ainsi que sur les bordures. Si un ballon s'y égare, je dois demander l'autorisation à un adulte pour le récupérer.
- Je n'ai pas le droit de grimper sur les tables de la cour. Seules mes fesses peuvent se poser sur les bancs.
- Je n'ai pas le droit de toucher aux vélos stationnés dans la cour.

